

LOU PAÏS

MARVEJOLS

et son bassin de vie !

Un arc-en-ciel, un rayon de soleil,
dans le ciel marvejolais...

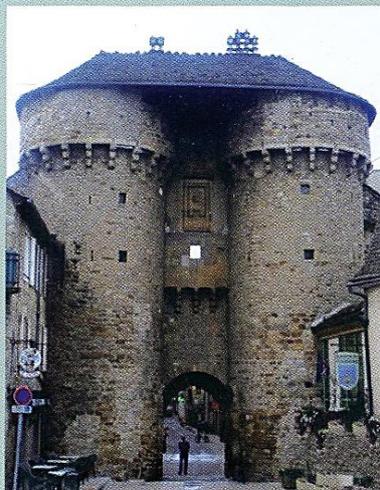
HENRI IV A MARUÈJOS

Sabe pas se lou grand rei es jamai bengut dins nostre país, n'i o que disou que oc, n'i o que disou que noun, mès sabe uno pouldido istòrio que me countèt un Targuet de la bono grono.

Saique quond benguèt bialha nostro biloto, Henri IV arribat dabon lou Pourtà del Soubeiran, fòuguèt reçauput per lou counsul (lou mèro d'aquel temps). Aqueste l'espèrabo ame un discours que coumençabo aïço :

- *Siro, quond arribatz dins uno bilo, aquó's la coustumo de tira lou canoun en bostro ounur... Nantres, a Maruèjos, aurìom be fach coumo lous antres per de que bous aimem bien, mès abem pas pougut ou faire per bint e quatre rasous que bôu bous dire : la primièro rasou es qu'abem pas ges de canoun ; la segoundo...*
- *Arrestatz ! sou cridèt lou Rei... Ame la primièro rasou, n'ai prou !*

Oulibié del Fabre (Olivier ALLE)



HENRI IV à Marvejols

Je ne sais pas si le grand roi est jamais venu chez nous, certains disent que oui, d'autres que non, mais je connais une savoureuse histoire que m'a racontée un Targuet de bonne souche.

Il paraît que lorsqu'il est venu visiter notre petite ville, parvenu devant la porte du Soubeyran, Henri IV fut reçu par le consul (le maire d'alors). Celui-ci l'attendait, un discours en main qui débutait ainsi :

- Sire, lorsque vous arrivez dans une ville, il est de coutume de vous accueillir en tirant du canon, en votre honneur... Nous autres, à Marvejols, nous aurions bien voulu faire comme tout le monde, car on vous aime bien, mais nous n'avons pas pu le faire pour vingt-quatre raisons, que je vais vous exposer : la première, c'est que nous n'avons pas de canon ; la seconde...
- C'est bon ! coupe aussitôt le roi..., cette première raison me suffit amplement !

Traduction de Paul Astruc

SOMMAIRE



ÉDITORIAL..... p. 3

I- MARVEJOLS HIER ET AUJOURD'HUI

MARVEJOLS... EN BREF	p. 5
PERTRACH DE LA BILO	p. 8
MARVEJOLS, VILLE ROYALE.....	p. 10
MARVEJOLS ET LA BARONNIE DE PEYRE	p. 12
LA PESTE 1720/1722.....	p. 13
LA RÉBOLUCIEU DE 1789	p. 15
MARVEJOLS, HENRI IV ET SA STATUE ICI.....	p. 17
LES MÉTIERS ET L'ARTISANAT.....	p. 19
MARVEJOLS AU 19 ^{ème} SIECLE	p. 22
INTERNET C'EST MARVEJOLS !	p. 28
L'ENSEIGNEMENT À MARVEJOLS	p. 29
CURSUS BILINGUE : QU'ES AQUÓ ?	p. 30
TERRE NOUVELLE	p. 31
LES SAPEURS POMPIERS	p. 32
LE MÉDICO-SOCIAL	p. 33
L'A.P.E.F.A.O.	p. 36
UNE TRADITION HOSPITALIÈRE.....	p. 39
L'AGRICULTURE	p. 40
COLLÉGIALE NOTRE DAME DE LA CARCE	p. 44
AU FIL DES ANTIQUES RUELLES.....	p. 49
HÔTEL DE ROUVIÈRE.....	p. 53
LES FONTAINES DE MARVEJOLS	p. 53
LE CHEMIN DE FER À MARVEJOLS	p. 57

II- LES COMMUNES, LES VILLAGES

MARVEJOLS ET SON CANTON.....	p. 60
SAINT LÉGER DE PEYRE.....	p. 61
NANTRÈS DE SAN-LACHIO	p. 66
ANTRENAS	p. 67
RECOULES DE FUMAS	p. 71
IMBROGLIO GÉOLOGIQUE.....	p. 76
LACHAMP	p. 79
VILLAGE DES LAUZES	p. 85
SERVIÈRES.....	p. 88
LA CHAPELLE SAINT-FÉLIX	p. 93
LA CHABRO DE SERBIÉIROS.....	p. 94
RIBENNES.....	p. 96
RIBENNES, PAR PIERRE LAMAISON.....	p. 97
MONTRODAT.....	p. 102
UN ANCIEN CAMP ROMAIN ?.....	p. 109
MONTRODAT AUTREFOIS	p. 111

III- CULTURE - SPORTS - LOISIRS

VIE CULTURELLE À MARVEJOLS	p. 113
LE T M T.....	p. 115
ESPOIR OC	p. 117
LA CLOCHE DE LA VISITATION	p. 118
LA TRIVALE	p. 119
LAS FIËIROS DE MARUEJUS.....	p. 120
LES PREMIERS SOUS-PRÉFETS	p. 121
LE CIMETIÈRE MÉDIÉVAL DE MAISON-ROUGE ..	p. 124
O. DEL FABRE : FELIBRE DE NOSTRE CANTOU	p. 125
BATISTOU BO QUITA SA FEMNO	p. 127
RENÉ LUCHE	p. 129
LES PÉNITENTS ET LE JEUDI SAINT	p. 130
MARCEL PIERREL (1913-2004)	p. 132
HENRI CORDESSE, LO TARGUET.....	p. 133
MARCEAU CRESPIN (1915-1988)	p. 134
PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA	p. 136
R. JAUDON, B. SICART.....	p. 137
AB GRÈU CONSIRE	p. 138
L. RIGAL, P. CRESPIN.....	p. 139
EMMANUEL AURICOSTE	p. 140
LA VIE ET L'ANIMATION SPORTIVE	p. 141
LOU MARUEJOS – MENDE	p. 144
MARVEJOLS-PLAGE : LE LAC DU MOULINET ..	p. 147
SALON RÉGIONAL CHASSE, CHEVAL ET PÊCHE	p. 148
LE 1 ^{er} GALA DE BOXE EN GÉVAUDAN	p. 149

IV- DE TOUT, UN PEU...

A MARUËJOS, I SEM BIEN !... ..	p. 150
RENTRADO D'OCTOBRE 1940	p. 156
LE CHEMIN DES QUATRE ROUES	p. 158
LOU GRAL DE LA GARO DE MARUËJOS.....	p. 159
LA CAMONO DEL MARLET	p. 161
LES FOIRES	p. 163





Saint Léger de Peyre

(page 61)

Patrie d'Olivier Alle (1908-1974), le plus illustre enfant du pays, fondateur de la revue « Lou Païs », la commune de St Léger de Peyre comprend 24 hameaux ou lieux dits : **Le Bouchet, Combelonge, Coulagne, Le Chambon, La Pèce, Cibrun, Costemage, Espères, L'Etendart, La Foullière, Fraissinet, Les Gratous, Lascols, Molières, Pomeyrols, Les Pradels, Réchignac, Les Salles, Sarreméjols, Sainte Lucie, Trémolet, Les Valettes, La Vignasse et, bien sûr Saint Léger de Peyre.**

Sa superficie est de 2734 ha. L'altitude varie de 670 à 1154 mètres (altitude moyenne 710 mètres). Située à proximité de la ville de Marvejols, à 3 Kms de la RD 809 et à 10 Kms de l'échangeur du Buisson sur l'A75 « La Méridienne », elle est traversée par 2 rivières bien connues des amateurs de pêche à la truite : La Colagne et La Crueize qui se rencontrent à l'entrée du village de Saint Léger de Peyre, chef lieu de la commune.

Les habitants sont appelés en patois les « San Lacheïros » ou « Mangeo Cébos » ou Trempacuols (trempe-culs) ; En français, sur proposition du Conseil Municipal, on les appelle « Les Saint Lépeyrois ».

La population actuelle, 180 habitants, a tendance à se maintenir mais elle a beaucoup baissé dans le passé : 1900 habitants en 1793, 573 en 1906, 269 en 1954.

Saint Léger : évêque d'Autun, assassiné le 2 octobre 678, canonisé en 681, très vénéré par l'église catholique, est le patron de la paroisse qui faisait partie de la baronnie de Peyre, d'où le nom de Saint Léger de Peyre.

Quelques faits historiques.

Saint Léger, un village « industriel »

Au 17^{ème} et 18^{ème} siècle régnait une grande animation dans les rues de Saint Léger de Peyre : les moulins à foulon s'alignaient au bord de l'eau, pressant des milliers et des milliers de pièces tissées dans le bourg et vendues par des marchands par delà les mers.

Un état des moulins de la paroisse de Saint Léger de Peyre de 1661 nous informe qu'il y avait 11 moulins drapiers (moulins à foulon), 1 moulin à huile et 4 moulins bladiers (pour la fabrication du blé).

En effet, le village s'est spécialisé dans la fabrication des cadis et des serges du Gévaudan (*Le « cadi » est une étoffe de laine, proche de la serge, grossière mais solide, qui servait à la confection de vêtements populaires. Cette étoffe est fabriquée principalement dans le sud de la France. La « serge » est l'une des trois formes principales de tissage Le mot « serge » désigne également la laine tissée.*)



Un « Etat de la Population » du Commerce et de l'Industrie du Gévaudan en 1734 nous donne quelques indications : « A Saint Léger de Peyre il n'y a pas d'autre commerce que la fabrique des cadis, mais il est considérable. Cette paroisse est une des meilleures du diocèse ».

En 1736, l'impôt sur l'industrie s'élève à 403 livres alors que Pierre Muret,

marchand, figure sur le rôle pour une somme de 70 livres seulement, Henri Malet, chirurgien, pour 5 livres, Blanchas, chapelier, pour 2 livres, Boissonnade, journalier, pour 15 sols, Terrisson, tisserand, pour 4 livres, Julien, tailleur d'habits, pour 5 livres, Todut, sabotier, pour 1 livres etc...

On peut également, grâce aux rôles d'impôts, voir quelle situation occupait la paroisse dans la région : En 1761, Saint Léger de Peyre est imposée pour 3300 livres, Marvejols pour 17224 livres, Montrodat pour 2049 livres, Saint Sauveur pour 1391 livres, Javols pour 2454 livres.

Mais, peu à peu, l'industrie des laines se met à périlcliter. L'Angleterre utilise « des machines qui font la toile sans l'aide d'un ouvrier » et, en France, on va bientôt utiliser les métiers à tisser. Les étoffes du Gévaudan sont de moins en moins recherchées car trop grossières et trop chères. La famille Crespin, établie à Lyon, fait venir dans ses ateliers les meilleurs tisserands du bourg. De nombreux marchands quittent la paroisse. A la veille de la révolution, l'industrie des laines n'occupe que quelques dizaines de tisserands et de fileuses. Il n'y a plus que 2 ou 3 marchands. L'industrie familiale des cadis et des serges disparaît peu à peu dans le Gévaudan ; celle du coton la remplace. Saint Léger de Peyre essaie de se spécialiser dans la fabrication des mouchoirs mais sans succès.

Une nouvelle industrie naît à cette époque : celle des chapeaux. Elle occupe quelques familles du village. Elle n'a jamais été florissante et n'a pas survécu à l'incendie de la fabrique vers 1850.

Au début des années 30 ont été exploitées une mine et une laverie de minerai de plomb argentifère, dites de Sainte-Lucie. Les réserves étaient estimées à 500 000 tonnes de minerai à 6 % de plomb, la galène contenant 900 à 1000 g d'argent à la tonne. L'exploitation fut abandonnée en 1937.

Le protestantisme

Au temps de la Réforme, St Léger de Peyre, comme Marvejols, se fit calviniste. Comme ceux de Marvejols, ses habitants abjurèrent en masse en 1685.

Petit rappel historique :

1550-1560 : Le protestantisme est adopté officiellement dans les plus vieilles églises des Cévennes : Marvejols, St Léger de Peyre, Serverette... A Meyrueis par exemple, sur 4224 habitants, 21 seulement restent catholiques.

Les 7 à 8 millions de protestants pour 18 millions d'habitants en France (1560) se sentent menacés.

1562 : Les tensions entre catholiques et protestants commencent à s'aggraver.

1569 : Le "Rolle et despartements" établi à Mende dénombre 252 familles protestantes en Haut Gévaudan, dont 103 à Saint-Léger de Peyre, 86 à Marvejols et 11 à Chirac.

1572 : Dans la nuit du 24 août, le tocsin donne le signal du massacre de la Saint Barthélemy.

1586 : Le Duc de Joyeuse assiège Marvejols, rase les trois temples de Marvejols et St Léger de Peyre.

1589 : Henri IV, protestant, arrive sur le trône, jusqu'en 1610. Il signera l'Edit de Nantes en 1598.

1685 : En son château de Fontainebleau, Louis XIV révoque l'Édit de tolérance signé à Nantes par son grand-père Henri IV.



Les pénitents blancs

Monseigneur Pierre de Baglion de la Salle, évêque de Mende autorisa le 24 novembre 1716, la constitution de la Confrérie des Pénitents Blancs de Saint Léger de Peyre et en approuva les statuts qui lui étaient présentés par Mr le Curé TICHIT.

A sa création, la confrérie comprenait les « notables » du bourg, et, jusqu'à son extinction, en 1930, elle recruta la majorité de ses membres parmi les habitants de Saint Léger.

Pour faire partie de l'association il fallait avoir « *la crainte de Dieu, vivre pacifiquement et sans scandale, être non jureur, ni blasphémateur, ni ivrogne, ni autrement de mauvaise vie, à quoi les collègues prenaient garde avant de bailler leurs suffrages au postulant* ».

En effet pour être reçu Pénitent Blanc, il fallait non seulement être accepté par le Directeur (Mr le Curé) mais encore par la majorité des membres de la confrérie.

Le postulant n'était d'ailleurs reçu définitivement qu'après un temps de noviciat, plus ou moins long, pendant lequel il se livrait à divers exercices de piété imposés par le Directeur.

Le jour de sa réception, le nouveau pénitent recevait un « sac » ou habit (robe et cagoule) et, après s'être confessé et avoir communié, il faisait la promesse d'obéir au Directeur et au Recteur, de payer les « droits » et d'assister aux cérémonies, processions et assemblées de la confrérie. Il était ensuite conduit devant l'autel où il faisait, à genoux, son action de grâces, puis, se relevant, il allait embrasser chacun de ses confrères « *en signe d'amour et d'unité d'esprit* », disant avec humilité : « *Pax tibi frater..* »

La peste de 1721 (voir article sur La Peste dans la région de Marvejols)

Sur la peste à St Léger de Peyre, le récit de Pierre AJASSE est fort intéressant. Voici quelques extraits :

"Le bourg de Saint Léger eut le malheur d'être attaqué le 25 août 1721. La nuit précédente fut épouvantable par les éclairs, les tonnerres et la pluie entremêlée de grêle. Tous ces mouvements extraordinaires de la nature semblaient augurer de ce qui leur succéda car, au point du jour, la femme du nommé Moulin d'Anne fut morte. ».

Cette femme habitait Marvejols où la maladie se faisait vivement sentir depuis le 13 août. Elle s'était rendue à Saint Léger de Peyre pour rendre visite à une parente. C'est ainsi que cette terrible épidémie fut introduite sur la paroisse.

Pierre Ajasse continue : *« Le plus difficile était de trouver des « corbeaux » (c'est-à-dire des gens qui voulussent porter les cadavres à la fosse). Les autorités désignent Pierre Léger et Jean Balles, qui résistèrent merveilleusement pendant deux mois. Puis ils forcèrent Gareton, jeune, qui ne vécut qu'environ 15 jours. Heureusement après lui il y eut des convalescents, qui n'étaient plus "susceptibles"... Pour servir à l'infirmierie, on contraignait des filles et des femmes de mauvaise vie. Ô spectacle affreux ! Enfants retirés de la mamelle de leurs mères mortes... Les charrettes pleines de cadavres de l'un et l'autre sexe, entassés l'un sur l'autre, conduits à la fosse souvent pour y expirer... et quelques-uns même en ressortir... et qui demandent faiblement de l'air à celui qui se mettait en devoir de les enterrer.»*

Autre anecdote fort pénible de cette époque :

« Vers la fin de l'épidémie, à St Léger, ordre fut donné de remettre avant 3 jours dans un magasin général toutes les étoffes de laine, sous peine de mort. Cent livres de récompense étaient promises aux dénonciateurs. Un habitant, Jean Mazodier, avait 32 pièces de cadis et ne les remit pas : naïf ou trop malin, il croyait qu'on n'appliquerait pas l'ordonnance. Dénoncé par un voisin, jugé à son insu, condamné, il ne passa qu'une nuit en prison. On le prépara à la mort, on le promena dans le bourg avec une pancarte de sa sentence devant et derrière, tandis qu'un sergent publiait à tous les carrefours : "Cet homme va mourir pour avoir caché ses marchandises ». Il marcha au supplice d'un pied ferme, avec une résolution extraordinaire. Il fut fusillé et, le lendemain, au pré de la Gravière, on brûla ses cadis ».

La liberté de circuler fut rendue le 13 septembre 1722. La peste avait disparu mais Saint Léger de Peyre comptait 385 morts.

L'inondation de 1852

Dans la nuit du 17 au 18 juin, une trombe d'eau tomba sur la Margeride. La Colagne grossit tellement qu'elle renversa et emporta 22 maisons. Les habitants furent épargnés mais ils virent s'en aller dans les flots leurs pauvres meubles, leurs provisions et tous leurs humbles trésors.

Les Monuments

L'Eglise et le cimetière

L'église, du 14^{ème} siècle, se dresse sur un escarpement. Elle a remplacé la chapelle du château féodal. Sa nef n'a pas de bas-côté mais elle est flanquée sur la droite de deux chapelles romanes et prolongée par son abside en coquille.

Dans le petit cimetière repose le plus illustre enfant du pays : Olivier Alle, ardent conservateur de notre langue et de nos traditions. Cet écrivain occitan a créé un héros qui lui survivra : Batistou de Fougneireto. (Voir l'article sur les personnages célèbres du canton). Un monument est érigé en la mémoire d'Olivier Alle sur la place du village.

Le four à pain

Construit par l'association « Le Patrimoine », avec l'aide de la mairie, il est le lieu de rencontre et de convivialité, en particulier aux beaux jours. Tous les ans, il est mis à contribution pour cuire de belles tourtes de pain sous les yeux des nombreux touristes.



Les croix



Comme dans toutes les communes des environs on dénombre plusieurs croix de chemins en fer ou taillées dans le granit. Il faut cependant signaler **la croix sur la place** du village, faisant face à l'église et au cimetière, elle est en fer forgé, mesure plus de 3 m et repose sur un socle en granit. De part et d'autre des bras, des sculptures forment un soleil.

Au centre du croisillon, le médaillon est composé d'anneaux en métal. Les bouts des bras se terminent par une forme de fleur de lys en métal. Elle date de 1823.

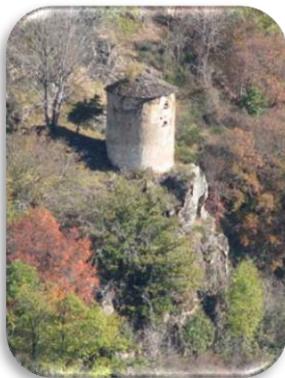
De même, en bordure de la voie romaine (ancien chemin de Saint Léger à Serverette), est plantée, sur la gauche en montant, une **croix en granit**. Située à un carrefour de trois chemins, sans date ni inscription, elle devait probablement délimiter une propriété. Haute d'environ 1,90 m, elle repose sur un socle de 40 cm de haut. Le fût est octogonal.



Le Couvent des bénédictines du Chambon

A 2 kms au sud de Saint Léger, sur le CD 2, on aperçoit, en contrebas, dans un val fertile aux bords de la Colagne, l'ancien couvent. Ces bâtiments, devenus des fermes, bien que défigurés, conservent des fenêtres romanes ou gothiques, des voûtes au rez-de-chaussée, des croisées d'ogives à l'étage. Les religieuses se replièrent sur Marvejols après les guerres de religion.

Les « anciens » rapportent qu'un tunnel partait du couvent pour rejoindre le château féodal (actuellement l'Eglise) et qu'au niveau de La Vignasse il existait une bifurcation vers La Borie des Dames (métairie des Bénédictines). Jean Paul Itier, maire, se souvient très bien qu'au début des années soixante, des engins de terrassement effectuaient des travaux pour



l'entreprise Bonnet (par la suite entreprise Larnaudy, actuellement établissements Salles et fils). Gamin d'une dizaine d'année, à l'époque, il jouait dans le secteur avec son frère. La pelleuse avait mis à jour une excavation qui devait être le fameux tunnel. Ils pénétrèrent à l'intérieur, mais, sans équipements (bottes...lampe torche..), ils ne purent guère progresser. Les travaux continuèrent... le « trou » fut rebouché... le mystère du tunnel demeure !!

Le pigeonnier

Un magnifique pigeonnier domine le bourg et la vallée.

Sainte Lucie et la vallée de l'Enfer

Le village de Ste Lucie, à 1100 m d'altitude, surplombe de près de 400 mètres les gorges de la Crueize et la sauvage Vallée de l'Enfer. Ste Lucie fut érigée en paroisse en 1843, avec les mas voisins de Pomeyrols, la Borie des Dames (métairie des Bénédictines du Chambon, détruite par un incendie entre les 2 guerres) et Lascols dont l'Evêque Aldebert II, dans son testament de 1109, affecte les revenus pour le repos des Peyre (Lou País N° 191).

L'église, modeste, est de style roman remanié et possède un clocher-mur gracieux avec ses deux baies superposées. Un cordon court à la base des voûtes. L'extérieur de l'abside, à 7 pans, se couronne de modillons sculptés.

Ste Lucie, comme la plupart des hameaux de Lozère a été victime de l'exode rural. Cependant le village a retrouvé la vie grâce au ***Parc des Loups du Gévaudan***. Deux maisons aux murs de granit et aux toits de lauze ont été restaurées, ainsi qu'une grange à la charpente en carène renversée devenue salle d'exposition. Ce parc est ouvert toute l'année (sauf en janvier) au public. Entre l'Aubrac et le Mont Lozère, dans la vallée de l'Enfer, environ 130 loups vivent en semi-liberté. Sur ces terres de légende, celle de la bête du Gévaudan, une poignée de passionnés ont "construit", année après année, cette superbe réserve boisée.

- 1961 : Gérard Ménatory, alors journaliste au Midi Libre, récupère ses deux premiers loups, Toundra et Bialow, dans la forêt de Bialowieza en Pologne. Il les introduit dans sa réserve privée de 3 hectares au Chastel Nouvel.
- 1962 : Création du Parc animalier du Gévaudan. Il est constitué de 10 espèces d'animaux d'Europe dont 5 loups et s'étend sur 4 hectares.
- 1971 : Transfert des loups de Gérard Ménatory au parc zoologique de Sainte-Lucie.
- 1985 : Création du Parc à Loups du Gévaudan, uniquement destiné à recevoir des loups.
- 05/1986 : arrivée de 7 loups de Pologne, il y en a désormais 26 loups.
- 1987 : 46 loups. En 1989, 86 loups.
- 02/1990 : Sortie du jeu « La bête du Gévaudan ».
- 03/03/91 : Arrivée de 80 loups, sauvés par la Fondation Brigitte Bardot. (installation dans un parc de 4 ha).
- 14/08/1991 : « Genêts d'Or » pour Gérard Ménatory, on dénombre 112 loups dans le parc animalier.
- 1993 : Extension des bâtiments, et création au cours de l'année du parc d'observation situé à proximité du premier parc. Il s'étend sur 15 hectares.
- 1995 : On dénombre désormais 130 loups.
- 2005 : Le parc fête son vingtième anniversaire.
- 2015 : Le parc fête son 30^{ème} anniversaire. Il reçoit de nombreux visiteurs captivés par l'observation des codes de vie très élaborés des loups (respect de la hiérarchie, sens de la famille, communication incessante...). L'intérêt principal est, certes, d'observer les loups, mais surtout de chercher à faire connaître l'animal tel qu'il est réellement.



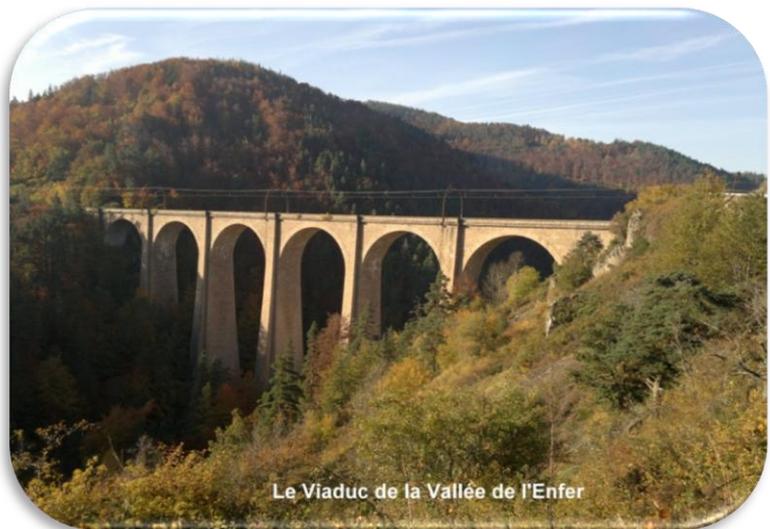
Actuellement le complexe de Sainte Lucie est composé de 3 éléments :

- Un parc d'environ 4 hectares pour les visites avec une bonne centaine de loups provenant du Canada, de Mongolie, de Pologne, de Sibérie, de l'Arctique.
- Un parc d'observation scientifique de 15 hectares dans lequel une trentaine de loups vivent en semi liberté.
- Un parc d'agrément, situé aux abords du village, avec des biches, des cerfs.... La visite est gratuite.

La Vallée de l'Enfer : Une route étroite et sinueuse permet d'admirer le beau paysage de cette vallée, son viaduc et son cours d'eau La Cruetize. Ce viaduc a été construit en 1880. L'ouvrage est long de 218 mètres et il surplombe les gorges de 63,30 mètres. Il est composé de 6 arches de 25 mètres. L'arche centrale est aussi haute que les tours de la cathédrale Notre Dame de Paris. Toutes ces caractéristiques en font un des viaducs maçonnés les plus hauts du monde.

D'où vient cette dénomination

« *Vallée de l'enfer* » ? Les « anciens » du secteur racontent que des envahisseurs, venant de Saint Léger de Peyre en direction de Serverette, s'étaient engagés dans les Gorges de la Cruetize. Est-ce lors de l'invasion de la Gaule par les romains ou est-ce lors des invasions barbares ? On ne le sait pas. Par contre il est certain que les gens du pays voyaient d'un mauvais œil cette arrivée des «étrangers-



envahisseurs». Ils avaient posté des guetteurs en haut des falaises situées au niveau d'un passage très étroit. Ils laissèrent les ennemis s'engager dans les Gorges et, au moment opportun, ils firent tomber sur les agresseurs des ballots de paille enflammés, des rochers, des troncs de bois... De plus, ce jour là, un orage terrible venait d'éclater dans cette contrée. Pris au piège, pilonné de tous côtés (nous dirions aujourd'hui « caillassés », traumatisés par les éclairs et le tonnerre, ils s'écrièrent « Nous sommes en enfer !!! C'est l'enfer !! ». L'histoire ne le dit pas mais nous pouvons en déduire que ces envahisseurs s'implantèrent dans la région et donnèrent à ces Gorges de la Cruetize ce nom mystérieux de Vallée de l'Enfer.

La vie associative et économique

La commune compte 3 associations significatives :

- Le comité des fêtes qui organise la fête votive.
- Le club des aînés « La bonne entente » propose aux seniors de se réunir de temps en temps, dans un climat convivial, pour des activités ludiques.
- L'association des « Amis de Sainte Lucie » a pour objectif la valorisation du patrimoine. Actuellement, elle contribue à restaurer l'ancien presbytère de Sainte Lucie avec la contribution de la mairie qui reste maître d'ouvrage des travaux.

L'activité économique est essentiellement agricole (en particulier sur les zones « plateaux ») avec 17 exploitations (1/4 ovins, 3/4 bovins, viande ou lait) gérées en quasi totalité par des jeunes.

Le complexe de Sainte Lucie comprend un restaurant avec vue panoramique sur les gorges de l'Enfer, 12 gîtes et un espace accueil avec buvette, snack, boutique de souvenirs...

A noter également le bar-restaurant « Le Val d'Enfer » à l'entrée de Saint Léger de Peyre.

On dénombre aussi une entreprise de Travaux Publics (Salles et fils), un négociant import-export BGH (Bonnet Gérard), une entreprise de travaux de rénovation (Tichit Jean Marc), un charpentier (Millet Christophe).

Grâce à ses nombreux circuits de petites randonnées, la commune reste un espace accueillant pour le marcheur qui désire se tenir à l'écart des grands bouleversements mondiaux.

A proximité du bassin de vie de Marvejols, riche de ses deux vallées, de ses immenses



plateaux, de ses nombreux hameaux, de ses magnifiques restaurations, de son climat, de son ancienne renommée pour ses truites et ses oignons, la commune de Saint Léger de Peyre possède de nombreux atouts pour préparer son avenir. Mais laissons le mot de la fin à Monsieur Jean Paul

Itier, maire, « Stratégiquement bien positionnée dans le territoire du bassin de vie de Marvejols, la commune de Saint Léger de Peyre bénéficie d'un certain attrait pour les actuelles et nouvelles populations qui apprécient l'authenticité rurale sachant que la municipalité s'attache à en amoindrir les quelques inconvénients et à améliorer les avantages pour un mieux vivre dans notre commune ».

Pour obtenir plus de documentation sur Saint Léger de Peyre, il est possible de consulter 2 livres édités en 2014 :

- Saint Léger de Peyre à travers les âges de Mireille et Anne-Marie ALLE. (réédition d'articles écrits par Olivier ALLE)
- Saint Léger de Peyre de Jean BOULARD

Marcel DALLE

Petite « nouvelle », écrite en langue d'oc, certainement par Olivier Alle
Nantrès de San-Lachio ! (page66)

Brabe mounde d'un pàu pertout que nous faset l'amistat de legi Lou Païs, bous demonde la permissieu de bous presenta lous omes e las fennos de San Lachio.

Sabe que se parlo ma de nantres, passen per de reboussios, de pleidejaires, d'enjihiniatts, d'ibrounhos... Si ! Si ! Tout acos se dis ! Mes laissen dire, perde qu'aimen pas lou rebougun, praco, podo bous afourti qu'acos pas brai !

Aiment de bieure un cop ? Disen pas nou ! endounc es lou ma ? Un San- Lacheiro qu'aimario pas lou bi sario un fenomèno coumo un bedel à dos couetos, une fenno que sario debiaisso touto la bido per sou nome ou encaro coumo uno belo maire que sercario pas de pesouls à soun gendre ! Per tout bous dire, se troubat un particulè, que se porto bien e bous dis qu'aimo pas lou bi, poudet me creire : aquel d'aquí es pas de San-Lachio !

Ah nou ! Fasen pas la troungo dabons un beire de bi, ai mai dabons dous. Parten del principe qu'acos lou Bon Dieu que nous dono lou bi e degus o pas lou drech de mespresa ço que Dieu nous dono !

Disou que sen de reboussios ? Aco se pot ! Dinc un tens abion de sàumos per careja nostros sebos, nostro frucho e nostros fennos. De frequenta aquel bestia, nostres papetos erou belèu benguts un pàu caputs. Mes aro i o pas pluchos de sàumos à San-Lachio... e pas pluchos de sebos ni de frucho ! Sen pas mai testuts que d'antres...

Se dis encaro que quond lou Bon Dieu passet per semena la cassibralha, soun sac se tràuquet justo coumo passabo sur San-Lachio. E que touto la grono toumbet sur la parouesso... Ane ! Ane !...de mesciento grono n'es toumbat de tout caire. Que nantres n'ajien uno bono mesuro, bo pas dire que lous antres n'ajiou pas lur conte. Desespei lou tens l'àuro o escampilhat la grono de cassino unpaù pertout...

Chicanaires ? Pas mai ni mens ! Fasen faire lou tour à nostre pàu de bè, coumo aihurs ! E cado cop que la Franço o agut besoun de nantres per faire respecta sas bouguos, digus aici o pas chicanant. E bous approumette d'uno que toutes reboussios que sen, toutes proutestous que passen, aben fach ço que chabio, soun agacha se lous antres ne fasiou tont que nantres. Mes nous plagnen pas. Toues enjabiniats que podou nous creire, demanden pas la luno al goubernamen.

I demanden pas que ço que dono à toutes lous Francases, de chamis, d'aigos, d'électricitat, un pàu de counfort per que nostres efon patissiou un pàu mens que nantres...e piei...que nous foutie la pas !

Aco tout ce que bouio bous dire. Se ne bouguet sàupre mai, benet nous beire lou prumio d'agous à San-Lachio. Bous responde d'uno qu'ou regreterat pas !

Sons adussias !

Nous autres de Saint Léger

Braves gens d'un peu partout qui nous faites l'amitié de lire Lou Païs, je vous demande l'autorisation de vous présenter les hommes et les femmes de Saint-LÉGER.

Je sais qu'on médit de nous, que nous passons pour des gens jamais contents, pour des procéduriers, des querelleurs, des alcooliques... Oui ! Oui ! Tout cela se dit. Mais nous laissons dire, parce que nous n'aimons pas faire d'esclandre, je peux pourtant vous assurer que ce n'est vrai !

Aimons-nous boire un coup ? Je ne dis pas non ! Où est le mal ? Un Saint-Légérais qui n'aimerait pas le vin serait un être anormal semblable à un veau à deux queues, à une femme qui, toute sa vie, témoignerait de la gentillesse avec son mari ou à une belle-mère qui ne chercherait pas des poux à son gendre. Pout tout vous dire, si vous trouvez un individu qui se porte bien et qui vous dise qu'il n'aime pas le vin, vous pouvez me croire : celui-là, il n'est pas de Saint-Léger !

Ah non ! Nous ne faisons pas la moue devant un verre de vin, ni devant deux. Nous partons du principe que c'est le Bon Dieu qui nous donne le vin et que personne n'a pas le droit de dédaigner ce que Dieu nous donne !

On dit que nous ne sommes jamais contents ? C'est possible. Il fut un temps où nous avions des mules pour charrier nos oignons, nos fruits et nos femmes. A fréquenter ces animaux, nos grands-parents étaient peut-être devenus un peu têtus. Mais de nos jours il n'y a plus de mules à Saint-Léger... ni d'oignons ni de fruits ! Nous ne sommes pas plus têtus que d'autres...

On dit encore que lorsque le Bon Dieu passa pour semer la canaille, son sac se troua au moment précis où il traversait Saint-Léger et que toute la graine tomba sur notre paroisse.

Allons ! Allons... de la mauvaise graine, il en est tombé dans tous les coins. Que nous en ayons reçu une bonne dose ne veut pas dire que les autres n'en aient pas eu leur compte.

Depuis cette époque le vent a éparpillé la mauvaise graine un peu partout !

Chicaneurs ? Ni plus ni moins ! Nous exigeons qu'on respecte nos petites propriétés, comme ailleurs ! Et chaque fois que la France a eu besoin de nous pour faire respecter ses frontières, personne, ici, n'a tergiversé. Et je peux vous affirmer que tout récalcitrants que nous soyons tout maniaques qu'on nous dise, nous avons fait ce qu'il fallait, sans regarder si les autres en faisait autant que nous ... Et il est parfois arrivé que nous en fassions un peu plus que les autres ! Mais nous ne nous plaignons pas. Aussi exigeants qu'on puisse nous croire, nous ne demandons pas la lune au gouvernement ?

Nous lui demandons seulement ce qu'il donne à tous les Français, des chemins, de l'eau, l'électricité, un peu de confort pour que nos enfants souffrent un peu moins que nous et puis... qu'il nous foute la paix !

C'est tout ce que je voulais vous dire ! Si vous désirez en savoir plus, venez nous voir le premier août à Saint-Léger. Je vous assure que vous ne le regretterez pas.

A la prochaine !

Traduction Louis Hugon